

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

DÉNOMINATION

Lyrica® 25 mg, 50 mg, 75 mg, 100 mg, 150 mg, 200 mg et 300 mg gélules.
Lyrica® 20 mg/ml solution buvable.

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chaque gélule contient 25 mg, 50 mg, 75 mg, 100 mg, 150 mg, 200 mg et 300 mg de pré gabaline.

Chaque ml contient 20 mg de pré gabaline.

Excipients à effet notoire :

Chaque gélule contient également 35 mg, 70 mg, 8,25 mg, 11 mg, 16,50 mg, 22 mg et 33 mg de lactose monohydraté.

Chaque ml contient 1,3 mg de parahydroxybenzoate de méthyle (E218), 0,163 mg de parahydroxybenzoate de propyle (E216).

Pour la liste complète des excipients voir rubrique « Liste des excipients ».

FORME PHARMACEUTIQUE

Gélule à 25 mg et 150 mg : gélule blanche, portant en noir les mentions « Pfizer » sur la partie supérieure et « PGN 25 », « PGN 150 » sur la partie inférieure.

Gélule à 50 mg : gélule blanche, portant en noir les mentions « Pfizer » sur la partie supérieure et « PGN 50 » sur la partie inférieure. Celle-ci est également marquée d'une bande noire.

Gélule à 75 mg et 300 mg : gélule blanche et orange, portant en noir les mentions « Pfizer » sur la partie supérieure et « PGN 75 », « PGN 300 » sur la partie inférieure.

Gélule à 100 mg : gélule orange, portant en noir les mentions « Pfizer » sur la partie supérieure et « PGN 100 » sur la partie inférieure.

Gélule à 200 mg : gélule orange clair, portant en noir les mentions « Pfizer » sur la partie supérieure et « PGN 200 » sur la partie inférieure.

Solution Buvable : Solution orale. Liquide limpide incolore.

DONNÉES CLINIQUES

• Indications thérapeutiques

Douleurs neuropathiques

Lyrica est indiqué dans le traitement des douleurs neuropathiques périphériques et centrales chez l'adulte.

Épilepsie

Lyrica est indiqué chez l'adulte en association dans le traitement des crises épileptiques partielles avec ou sans généralisation secondaire.

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

Trouble Anxieux Généralisé

Lyrica est indiqué dans le traitement du Trouble Anxieux Généralisé (TAG) chez l'adulte.

• Posologie et mode d'administration

Posologie

La posologie varie de 150 à 600 mg (7,5 à 30 ml) par jour, en deux ou en trois prises.

Douleurs neuropathiques

Le traitement par prégabaline peut être instauré à la dose de 150 mg (7,5 ml) par jour administrée en deux ou en trois prises. En fonction de la réponse et de la tolérance du patient, la dose peut être augmentée à 300 mg (15 ml) par jour après un intervalle de 3 à 7 jours, et peut si nécessaire être augmentée à la dose maximale de 600 mg (30 ml) par jour après un intervalle supplémentaire de 7 jours.

Épilepsie

Le traitement par prégabaline peut être instauré à la dose de 150 mg (7,5 ml) par jour administrée en deux ou trois prises. En fonction de la réponse et de la tolérance du patient, la dose peut être augmentée à 300 mg (15 ml) par jour après 1 semaine. La dose maximale de 600 mg (30 ml) par jour peut être atteinte après un délai supplémentaire d'une semaine.

Trouble Anxieux Généralisé

La posologie varie de 150 à 600 mg (7,5 à 30 ml) par jour, en deux ou trois prises. La nécessité de poursuivre le traitement doit être réévaluée régulièrement.

Le traitement par prégabaline peut être instauré à la dose de 150 mg (7,5 ml) par jour. En fonction de la réponse et de la tolérance du patient, la dose peut être augmentée à 300 mg (15 ml) par jour après 1 semaine. Après un délai supplémentaire d'une semaine, la dose peut être augmentée à 450 mg (22,5 ml) par jour. La dose maximale de 600 mg (30 ml) par jour peut être atteinte après un délai supplémentaire d'une semaine.

Interruption du traitement par la prégabaline

Conformément aux pratiques cliniques actuelles, si le traitement par la prégabaline doit être interrompu, il est recommandé de le faire progressivement sur une période minimale d'1 semaine indépendamment de l'indication (voir rubriques « Mises en garde spéciales et précautions d'emploi » et « Effets indésirables »).

Patients insuffisants rénaux

La prégabaline est éliminée de la circulation générale principalement par voie rénale sous forme inchangée. La clairance de la prégabaline étant directement proportionnelle à la clairance de la créatinine (voir rubrique « Propriétés pharmacocinétiques »), chez les patients présentant une insuffisance rénale, une réduction de la dose devra être établie individuellement en tenant compte de la clairance de la créatinine (CL_{Cr}), comme indiqué dans le Tableau 1, calculée selon la formule suivante :

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

$$CL_{cr}(\text{ml/min}) = \left[\frac{1,23 \times [140 - \text{âge (années)}] \times \text{poids (kg)}}{\text{créatinine sérique } (\mu\text{mol/l})} \right] (\times 0,85 \text{ pour les femmes})$$

La prégabaline est éliminée efficacement du plasma par hémodialyse (50% du médicament en 4 heures). Pour les patients hémodialysés, la dose journalière de prégabaline doit être adaptée en tenant compte de la fonction rénale. En plus de la dose journalière, une dose supplémentaire doit être administrée immédiatement après chaque hémodialyse de 4 heures (voir Tableau 1).

Tableau 1. Adaptation de la dose de prégabaline selon la fonction rénale

Clairance de la créatinine (CL _{cr}) (ml/min)	Dose journalière totale de prégabaline *		Schéma posologique
	Dose initiale (mg/jour)	Dose maximale (mg/jour)	
≥ 60	150 (7,5 ml)	600 (30 ml)	BID ou TID
≥ 30 – < 60	75 (3,75 ml)	300 (15 ml)	BID ou TID
≥ 15 – < 30	25 – 50 (1,25- 2,5 ml)	150 (7,5 ml)	Une fois par jour ou BID
< 15	25 (1,25 ml)	75 (3,75 ml)	Une fois par jour
Dose supplémentaire après hémodialyse (mg)			
	25 (1,25 ml)	100 (5 ml)	Dose unique ⁺

TID = trois doses séparées

BID = deux doses séparées

* La dose journalière totale (mg/jour) doit être divisée par le nombre de prises indiqué pour obtenir le nombre de mg par prise

⁺ La dose supplémentaire est une dose complémentaire administrée en une seule prise.

Patients insuffisants hépatiques

Aucun ajustement de la dose n'est nécessaire chez les patients insuffisants hépatiques (voir rubrique « Propriétés pharmacocinétiques »).

Population pédiatrique

La sécurité d'emploi et l'efficacité de Lyrica chez les enfants de moins de 12 ans et chez les adolescents (12-17 ans) n'ont pas été démontrées. Les données actuellement disponibles sont décrites aux rubriques « Effets indésirables », « Propriétés pharmacodynamiques » et « Propriétés pharmacocinétiques », mais aucune recommandation posologique ne peut être établie.

Sujet âgé (de plus de 65 ans)

En raison d'une diminution de la fonction rénale, une réduction de la dose de prégabaline peut être nécessaire chez les patients âgés (voir utilisation chez les insuffisants rénaux).

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

Mode d'administration

Lyrica peut être pris au moment ou en dehors des repas. Lyrica est administré uniquement par voie orale.

Solution buvable : Une seringue graduée destinée à la voie orale et un adaptateur à pression pour bouteille (PIBA) sont fournis avec le produit. (Voir rubrique « Précautions particulières d'élimination » pour des informations sur le mode d'administration).

CTJ : Gélule : 0,99 € à 1,79 € Solution buvable : 0,75 € à 2,99 €.

• Contre-indications

Hypersensibilité au principe actif ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique « Liste des excipients ».

• Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Patients diabétiques

Conformément aux pratiques cliniques actuelles, une adaptation du traitement hypoglycémiant peut être nécessaire chez certains patients diabétiques ayant présenté une augmentation de poids sous prégabaline.

Réactions d'hypersensibilité

Des notifications de réactions d'hypersensibilité, y compris des cas d'œdème de Quincke, ont été rapportées après commercialisation. La survenue de symptômes d'œdème de Quincke tels qu'un gonflement du visage, un gonflement péri-oral ou des voies aériennes supérieures, impose l'arrêt immédiat de la prégabaline.

Etourdissements, somnolence, perte de connaissance, confusion et altération de la fonction mentale

Le traitement par la prégabaline a été associé à des étourdissements et à de la somnolence, qui pourraient augmenter la survenue de blessures accidentelles (chutes) dans la population âgée. Après la mise sur le marché, les notifications suivantes ont été rapportées : perte de connaissance, confusion et altération de la fonction mentale. Il doit donc être conseillé aux patients d'être prudents jusqu'à ce qu'ils soient habitués aux effets potentiels du médicament.

Effets sur la vision

Dans les essais cliniques contrôlés, une proportion plus importante de patients traités par la prégabaline que de patients sous placebo a signalé une vision trouble qui a disparu dans la majorité des cas malgré la poursuite du traitement. Dans les études cliniques comportant des examens ophtalmologiques, l'incidence de la baisse de l'acuité visuelle et des modifications du champ visuel était supérieure chez les patients du groupe prégabaline par rapport au groupe placebo ; l'incidence des anomalies du fond d'œil était plus élevée sous placebo (voir rubrique « Propriétés pharmacodynamiques »). Au cours de l'expérience post-commercialisation, ont également été rapportés des effets indésirables visuels qui incluaient une perte de la vue, une vision trouble ou d'autres modifications de l'acuité visuelle, la plupart

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

desquels étant à caractère transitoire. L'arrêt de la prégabaline peut entraîner la disparition de cette symptomatologie visuelle ou son amélioration.

Insuffisance rénale

Des cas d'insuffisance rénale ont été rapportés et une interruption du traitement a montré une réversibilité de cet effet indésirable dans certains cas.

Suppression des médicaments antiépileptiques concomitants

Il n'existe pas de données suffisantes permettant une suppression des médicaments antiépileptiques concomitants dans le but d'instaurer une monothérapie par la prégabaline, lorsque le contrôle des crises est atteint avec la prégabaline en association.

Symptômes de sevrage

Après interruption d'un traitement à court ou long terme par la prégabaline, des symptômes de sevrage ont été observés chez certains patients. Les événements suivants ont été rapportés : insomnie, céphalée, nausées, anxiété, diarrhée, syndrome grippal, nervosité, dépression, douleurs, convulsions, hyperhidrose et étourdissements, suggérant une dépendance physique. Le patient doit en être informé en début de traitement. Les convulsions incluant les états de mal épileptiques et les états de grand mal peuvent apparaître pendant ou peu après l'arrêt du traitement par la prégabaline. Concernant l'interruption d'un traitement prolongé par la prégabaline, des données suggèrent que l'incidence et la sévérité des symptômes de sevrage peuvent être dose-dépendantes.

Insuffisance cardiaque congestive

Des notifications d'insuffisance cardiaque congestive ont été rapportées après commercialisation chez certains patients traités par la prégabaline. Ces effets sont observés essentiellement pendant le traitement par la prégabaline pour une indication de douleurs neuropathiques chez les patients âgés dont la fonction cardiovasculaire est altérée. La prégabaline doit être utilisée avec prudence chez ces patients. Cet effet indésirable peut disparaître à l'arrêt de la prégabaline.

Traitement des douleurs neuropathiques centrales dues à une lésion de la moelle épinière

Dans le traitement des douleurs neuropathiques centrales dues à une lésion de la moelle épinière, l'incidence des effets indésirables en général, des effets indésirables touchant le système nerveux central et de la somnolence en particulier, a été accrue. Ceci peut être attribué à un effet additif dû à des médicaments concomitants (p. ex. les antispastiques) nécessaires pour ce type d'affection. Ceci doit être pris en compte lors de la prescription de la prégabaline pour cette affection.

Idées et comportements suicidaires

Des idées et un comportement suicidaires ont été rapportés chez des patients traités avec des agents antiépileptiques dans plusieurs indications. Une méta-analyse d'essais randomisés contrôlés contre placebo de médicaments antiépileptiques a également montré un risque légèrement accru d'idées et de comportements suicidaires. Le mécanisme de ce risque n'est pas connu et les données disponibles n'excluent pas la possibilité d'un risque plus élevé pour la prégabaline. Les patients doivent donc être surveillés pour détecter d'éventuels signes d'idées et de comportements suicidaires, et un traitement adapté doit être envisagé. Par

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

conséquent, il doit être conseillé aux patients (et aides-soignants de ces patients) de demander un avis médical si des signes d'idées et de comportements suicidaires apparaissent.

Ralentissement du transit du tractus gastro-intestinal inférieur

Des notifications d'effets indésirables liés à un ralentissement du transit du tractus gastro-intestinal inférieur (p.ex. obstruction intestinale, iléus paralytique, constipation) ont été rapportées après commercialisation lorsque la prégabaline était administrée en association avec des médicaments pouvant entraîner une constipation tels que les analgésiques opioïdes. Lorsque la prégabaline est utilisée en association à des opioïdes, des mesures de prévention de la constipation doivent être envisagées (en particulier chez les femmes et les personnes âgées).

Mésusage, abus médicamenteux ou dépendance

Des cas de mésusage, d'abus médicamenteux et de dépendance ont été rapportés. Une précaution doit être prise chez les patients avec des antécédents de toxicomanie. Les symptômes de mésusage, d'abus ou de dépendance à la prégabaline doivent être surveillés chez ces patients (développement de tolérance, augmentation de dose, comportement de recherche de médicament ont été rapportés).

Encéphalopathie

Des cas d'encéphalopathie ont été rapportés, principalement chez les patients présentant des antécédents qui peuvent favoriser l'apparition d'une encéphalopathie.

Excipients pouvant causer des réactions allergiques

Gélule : Intolérance au lactose : Lyrica contient du lactose monohydraté. Ce médicament ne doit pas être utilisé chez les patients présentant des maladies héréditaires rares d'intolérance au galactose, de déficit en lactase de Lapp ou de malabsorption du glucose-galactose.

Solution buvable : Lyrica solution buvable contient du parahydroxybenzoate de méthyle et du parahydroxybenzoate de propyle qui peuvent causer des réactions allergiques (éventuellement retardées).

• Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interaction

Etant donné que la prégabaline est essentiellement éliminée sous forme inchangée dans les urines, qu'elle n'est que très faiblement métabolisée chez l'homme (moins de 2% de la dose sont retrouvés dans les urines sous forme de métabolites), qu'elle n'inhibe pas le métabolisme des médicaments *in vitro* et qu'elle ne se lie pas aux protéines plasmatiques, celle-ci est peu susceptible d'induire ou de subir des interactions pharmacocinétiques.

Etudes *in vivo* et analyse pharmacocinétique de population

Par conséquent, aucune interaction pharmacocinétique cliniquement significative n'a été observée dans les études *in vivo* entre la prégabaline et la phénytoïne, la carbamazépine, l'acide valproïque, la lamotrigine, la gabapentine, le lorazépam, l'oxycodone ou l'éthanol. Les analyses pharmacocinétiques de population ont montré que les antidiabétiques oraux, les diurétiques, l'insuline, le phénobarbital, la tiagabine

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

et le topiramate, n'avaient pas d'effet cliniquement significatif sur la clairance de la prégabaline.

Contraceptifs oraux, noréthistérone et/ou éthinylestradiol

L'administration concomitante de prégabaline avec les contraceptifs oraux tels que la noréthistérone et/ou l'éthinylestradiol n'influence pas les paramètres pharmacocinétiques à l'état d'équilibre de l'une ou l'autre de ces substances.

Médicaments affectant le système nerveux central

La prégabaline peut potentialiser les effets de l'éthanol et du lorazépam. Dans les essais cliniques contrôlés, des doses orales multiples de prégabaline en administration concomitante avec l'oxycodone, le lorazépam ou l'éthanol n'ont pas entraîné d'effets cliniquement importants sur la fonction respiratoire. Au cours de l'expérience post-commercialisation, des notifications d'insuffisance respiratoire et de coma ont été rapportées chez des patients sous prégabaline et autres médicaments dépresseurs du système nerveux central (SNC). L'effet de la prégabaline semble s'additionner à celui de l'oxycodone sur l'altération de la fonction cognitive et motrice globale.

Interactions et sujet âgé

Aucune étude pharmacodynamique spécifique d'interaction n'a été conduite chez les sujets âgés volontaires. Les études d'interaction n'ont été réalisées que chez l'adulte.

• Fertilité, grossesse et allaitement

Femmes en âge de procréer / Contraception chez les hommes et les femmes

Le risque encouru chez l'homme étant inconnu, les femmes en âge de procréer doivent utiliser une contraception efficace.

Grossesse

Il n'existe pas de données suffisamment pertinentes concernant l'utilisation de la prégabaline chez la femme enceinte. Les études effectuées chez l'animal ont mis en évidence une toxicité sur la reproduction (voir rubrique « Données de sécurité préclinique »). Le risque potentiel en clinique n'est pas connu. Lyrica ne doit pas être utilisé au cours de la grossesse à moins d'une nécessité absolue (si les bénéfices pour la mère l'emportent clairement sur les risques potentiels pour le fœtus).

Allaitement

La prégabaline est excrétée dans le lait maternel (voir rubrique « Propriétés pharmacocinétiques »). L'effet de la prégabaline sur les nouveaux-nés/nourrissons n'est pas connu. La décision soit d'interrompre l'allaitement soit d'interrompre le traitement avec la prégabaline doit être prise en tenant compte du bénéfice de l'allaitement pour l'enfant au regard du bénéfice du traitement pour la femme.

Fertilité

Aucune donnée clinique n'est disponible concernant les effets de la prégabaline sur la fertilité chez la femme. Lors d'un essai clinique évaluant l'effet de la prégabaline sur la motilité des spermatozoïdes, les sujets hommes sains ont été exposés à une dose de 600 mg/jour. Aucun effet sur la motilité des spermatozoïdes n'a été observé après 3 mois de traitement. Une étude de fertilité chez des rats femelles a montré

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

des effets délétères sur la reproduction. Des études de fertilité chez des rats mâles ont montré des effets délétères sur la reproduction et le développement. La pertinence clinique de ces données n'est pas connue (voir rubrique « Données de sécurité préclinique »).

• Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Lyrica peut avoir une influence mineure ou modérée sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines. Lyrica peut induire des étourdissements et une somnolence et peut donc avoir une influence sur l'aptitude à conduire ou à utiliser des machines. Il est donc conseillé aux patients de ne pas conduire, de ne pas utiliser de machines complexes ni d'entreprendre d'autres activités potentiellement dangereuses avant d'avoir évalué l'impact éventuel de ce médicament sur leur capacité à effectuer ces activités.

• Effets indésirables

Le programme d'évaluation clinique de la prégabaline a été mené chez plus de 8900 patients exposés à la prégabaline, plus de 5600 d'entre eux l'ayant été dans le cadre d'essais en double aveugle contrôlés contre placebo. Les effets indésirables le plus fréquemment rapportés ont été les étourdissements et la somnolence. Ces effets indésirables étaient généralement d'intensité légère à modérée. Dans toutes les études contrôlées, les interruptions de traitement liées aux effets indésirables ont été de 12% pour les patients recevant la prégabaline et de 5% pour ceux recevant le placebo. Les effets indésirables les plus fréquents ayant entraîné l'arrêt du traitement par la prégabaline ont été les étourdissements et la somnolence.

Le tableau 2 ci-dessous énumère, par type et par fréquence, tous les effets indésirables survenus à une incidence supérieure à celle du placebo et chez plus d'un patient (très fréquent ($\geq 1/10$), fréquent ($\geq 1/100$ à $< 1/10$), peu fréquent ($\geq 1/1\,000$ à $< 1/100$), rare ($\geq 1/10\,000$ à $< 1/1\,000$), très rare ($< 1/10\,000$), fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles). Au sein de chaque groupe de fréquence, les effets indésirables sont présentés par ordre de gravité décroissante.

Les effets indésirables cités peuvent aussi être associés à la maladie sous-jacente et/ou aux médicaments concomitants.

Dans le traitement des douleurs neuropathiques centrales dues à une lésion de la moelle épinière, l'incidence des effets indésirables en général, des effets indésirables touchant le SNC et de la somnolence en particulier, a été accrue (voir rubrique « Mises en garde spéciales et précautions d'emploi »).

Les effets supplémentaires rapportés après commercialisation figurent dans la liste ci-dessous en italique.

Tableau 2. Effets indésirables de la prégabaline

Page 8 sur 20

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

Classe de systèmes d'organes	Effets indésirables
Infections et infestations	
Fréquent	Nasopharyngite
Affections hématologiques et du système lymphatique	
Peu fréquent	Neutropénie
Affections du système immunitaire	
Peu fréquent	<i>Hypersensibilité</i> <i>Œdème de Quincke, réaction allergique</i>
Troubles du métabolisme et de la nutrition	
Fréquent	Augmentation de l'appétit
Peu fréquent	Anorexie, hypoglycémie
Affections psychiatriques	
Fréquent	Humeur euphorique, confusion, irritabilité, désorientation, insomnie, diminution de la libido
Peu fréquent	Hallucinations, crises de panique, nervosité, agitation, dépression, humeur dépressive, exaltation, <i>agression</i> , humeur changeante, dépersonnalisation, manque du mot, rêves anormaux, augmentation de la libido, anorgasmie, apathie
Rare	Désinhibition
Affections du système nerveux	
Très fréquent	Etourdissements, somnolence, céphalées
Fréquent	Ataxie, troubles de la coordination, tremblements, dysarthrie, amnésie, troubles de la mémoire, troubles de l'attention, paresthésies, hypoesthesia, sédation, troubles de l'équilibre, léthargie
Peu fréquent	Syncope, stupeur, myoclonie, <i>perte de connaissance</i> , hyperactivité psychomotrice, dyskinésie, vertiges de position, tremblement intentionnel, nystagmus, trouble cognitif, <i>altération de la fonction mentale</i> , trouble du langage, hyporéflexie, hyperesthésie, sensation de brûlure, agueusie, <i>malaise</i>
Rare	<i>Convulsions</i> , parosmie, hypokinésie, dysgraphie
Affections oculaires	
Fréquent	Vision trouble, diplopie
Peu fréquent	Perte de la vision périphérique, troubles visuels, gonflement des yeux, anomalies du champ visuel, diminution de l'acuité visuelle, douleur oculaire, fatigue visuelle, photopsie, sécheresse oculaire, larmoiement, irritation des yeux
Rare	<i>Perte de la vue, kératite</i> , oscillopsie, altération de la vision stéréoscopique, mydriase, strabisme, halo visuel
Affections de l'oreille et du labyrinthe	

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

Fréquent	Vertiges
Peu fréquent	Hyperacousie
Affections cardiaques	
Peu fréquent	Tachycardie, bloc auriculo-ventriculaire du premier degré, bradycardie sinusale, <i>Insuffisance cardiaque congestive</i> , <i>Allongement de l'intervalle QT</i> , tachycardie sinusale, arythmie sinusale
Affections vasculaires	
Peu fréquent	Hypotension, hypertension, bouffées de chaleur, bouffées vasomotrices, sensation de froid aux extrémités
Affections respiratoires, thoraciques et médiastinales	
Peu fréquent	Dyspnée, épistaxis, toux, congestion nasale, rhinite, ronflement sécheresse nasale
Rare	<i>Œdème pulmonaire</i> , sensation de constriction du pharynx
Affections gastro-intestinales	
Fréquent	Vomissements, <i>nausées</i> , constipation, <i>diarrhée</i> , flatulences, distension abdominale, bouche sèche
Peu fréquent	Reflux gastro-œsophagien, sialorrhée, hypoesthésie orale
Rare	Ascite, pancréatite, <i>Gonflement de la langue</i> , dysphagie
Affections de la peau et du tissu sous-cutané	
Peu fréquent	Eruption papuleuse, urticaire, hyperhidrose, <i>prurit</i>
Rare	<i>Syndrome de Stevens-Johnson</i> , sueurs froides
Affections musculo-squelettiques et systémiques	
Fréquent	Crampes musculaires, arthralgie, dorsalgie, douleur des membres, spasmes cervicaux
Peu fréquent	Gonflements articulaires, myalgie, contractions musculaires, douleurs cervicales, rigidité musculaire
Rare	Rhabdomyolyse
Affections du rein et des voies urinaires	
Peu fréquent	Incontinence urinaire, dysurie
Rare	Insuffisance rénale, oligurie, <i>rétention urinaire</i>
Affections des organes de reproduction et du sein	
Fréquent	Troubles de l'érection
Peu fréquent	Dysfonction sexuelle, retard de l'éjaculation, dysménorrhée, douleur mammaire
Rare	Aménorrhée, écoulement mammaire, hypertrophie mammaire, <i>gynécomastie</i>
Troubles généraux et anomalies au site d'administration	
Fréquent	<i>Œdème périphérique</i> , œdème, troubles de la marche, chutes, sensation d'ébriété, sensations anormales, fatigue,
Peu fréquent	<i>Œdème</i> , généralisé, <i>œdème de la face</i> oppression

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

thoracique, douleur, fièvre, soif, frissons, asthénie

Investigations

Fréquent	Prise de poids
Peu fréquent	Augmentation de la créatine phosphokinase sanguine, augmentation de lalanine aminotransférase, augmentation de l'aspartate aminotransférase, augmentation de la glycémie, diminution de la numération des plaquettes, augmentation de la créatininémie, diminution de la kaliémie, perte de poids
Rare	Diminution de la numération des globules blancs

Après interruption d'un traitement à court ou long terme par la pré gabaline, des symptômes de sevrage ont été observés chez certains patients. Les réactions suivantes ont été rapportées : insomnie, céphalées, nausées, anxiété, diarrhée, syndrome grippal, convulsions, nervosité, dépression, douleurs, hyperhidrose, et étourdissements, suggérant une dépendance physique. Le patient doit en être informé en début de traitement. Concernant l'interruption d'un traitement prolongé par la pré gabaline, des données suggèrent que l'incidence et la sévérité des symptômes de sevrage peuvent être dose-dépendantes.

Population pédiatrique

Le profil de sécurité d'emploi de la pré gabaline observé dans deux études pédiatriques (étude de pharmacocinétique et de tolérance, n = 65 ; étude de suivi de la sécurité d'emploi en ouvert pendant 1 an, n = 54) était similaire à celui observé dans les études menées chez l'adulte (voir rubriques « Posologie et mode d'administration », « Propriétés pharmacodynamiques » et « Propriétés pharmacocinétiques »).

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance. Site internet: www.ansm.sante.fr.

• Surdosage

Au cours de la commercialisation, les effets indésirables les plus fréquemment rapportés en cas de surdosage avec la pré gabaline ont été : somnolence, état confusionnel, agitation et nervosité.

Des cas de coma ont été rapportés dans de rares occasions.

Le traitement d'un surdosage avec la pré gabaline est symptomatique et une hémodialyse peut être réalisée si nécessaire (voir rubrique « Posologie et mode d'administration » Tableau 1).

PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

Page 11 sur 20

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

• **Propriétés pharmacodynamiques**

Classe pharmacothérapeutique : Antiépileptiques, autres antiépileptiques. Code ATC : N03AX16.

La substance active, pré gabaline, est un analogue [(S)-3-(aminométhyl)-5-acide méthylhexanoïque] de l'acide gamma-aminobutyrique.

Mécanisme d'action

La pré gabaline se lie à une sous-unité auxiliaire (protéine $\alpha 2-\delta$) des canaux calciques voltage-dépendants dans le système nerveux central.

Efficacité et sécurité clinique

Douleurs neuropathiques

L'efficacité de la pré gabaline a été démontrée dans des essais sur la neuropathie diabétique, la névralgie post-zostérienne et la lésion de la moelle épinière. L'efficacité n'a pas été étudiée dans d'autres modèles de douleur neuropathique.

La pré gabaline a été étudiée au cours de 10 essais cliniques contrôlés à raison de 2 prises par jour (BID) pendant 13 semaines au maximum et de 3 prises par jour (TID) pendant 8 semaines au maximum. Dans l'ensemble, les profils de sécurité et d'efficacité ont été similaires pour les schémas posologiques BID et TID.

Dans des essais cliniques allant jusqu'à 12 semaines sur les douleurs neuropathiques périphériques et centrales, une diminution de la douleur a été observée dès la première semaine et s'est maintenue tout au long de la période de traitement.

Dans les essais cliniques contrôlés portant sur les douleurs neuropathiques périphériques, 35% des patients traités par la pré gabaline et 18% des patients sous placebo ont présenté une amélioration de 50% du score de douleur. Pour les patients n'ayant pas présenté de somnolence, cette amélioration a été observée chez 33% des patients traités par la pré gabaline et chez 18% des patients sous placebo. Pour les patients ayant présenté une somnolence, les taux de réponse étaient de 48% sous pré gabaline et de 16% sous placebo.

Dans l'essai clinique contrôlé portant sur les douleurs neuropathiques centrales, 22 % des patients traités par la pré gabaline et 7 % des patients sous placebo ont présenté une amélioration de 50 % du score de douleur.

Epilepsie

Traitement en association

La pré gabaline a été étudiée dans le cadre de 3 essais cliniques contrôlés d'une durée de 12 semaines à la posologie BID ou TID. Dans l'ensemble, les profils de sécurité et d'efficacité ont été similaires pour les schémas posologiques BID et TID. Une diminution de la fréquence des crises a été observée dès la première semaine.

Population pédiatrique

L'efficacité et la sécurité d'emploi de la pré gabaline n'ont pas été établies dans le traitement en association de l'épilepsie chez les patients pédiatriques de moins de 12 ans et chez les adolescents. Les événements indésirables observés lors d'une étude pharmacocinétique et de tolérance qui incluait des patients âgés de 3 mois à

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

16 ans (n = 65) étaient similaires à ceux observés chez l'adulte. Les résultats d'une étude de sécurité d'emploi en ouvert pendant 1 an menée auprès de 54 patients pédiatriques épileptiques âgés de 3 mois à 16 ans montrent que les événements indésirables de fièvre et d'infections des voies aériennes supérieures étaient observés plus fréquemment que dans les études chez l'adulte (voir rubriques « Posologie et mode d'administration », « Effets indésirables » et « Propriétés pharmacocinétiques »).

Monothérapie (patients nouvellement diagnostiqués)

La prégabaline a été étudiée lors d'un essai clinique contrôlé d'une durée de 56 semaines à la posologie BID. La prégabaline n'a pas démontré sa non-infériorité par rapport à la lamotrigine basé sur le critère d'absence de crise pendant 6 mois. La prégabaline et lamotrigine avaient des profils de sécurité similaires et étaient bien tolérés.

Trouble Anxieux Généralisé

La prégabaline a été étudiée au cours de 6 études essais contrôlés d'une durée de 4 à 6 semaines, d'une étude de 8 semaines chez des sujets âgés, et d'une étude de prévention des rechutes à long terme comportant une phase de prévention en double aveugle d'une durée de 6 mois.

Un soulagement des symptômes du TAG, évalué par l'échelle d'anxiété de Hamilton (HAM-A) a été observé dès la première semaine.

Dans les essais cliniques contrôlés (d'une durée de 4 à 8 semaines), 52% des patients traités par la prégabaline et 38% des patients recevant un placebo ont présenté une amélioration d'au moins 50 % du score total HAM-A entre le début et la fin de l'étude.

Dans les essais cliniques contrôlés, une proportion plus importante de patients traités par la prégabaline que de patients sous placebo a signalé une vision trouble qui a disparu dans la majorité des cas malgré la poursuite du traitement. Des examens ophtalmologiques (y compris mesure de l'acuité visuelle, champ visuel standard et examen du fond d'œil avec dilatation) ont été réalisés chez plus de 3.600 patients dans le cadre des essais cliniques contrôlés. Chez ces patients, 6,5 % de ceux traités par la prégabaline et 4,8 % de ceux traités par le placebo ont présenté une baisse d'acuité visuelle. Des modifications du champ visuel ont été mises en évidence chez 12,4 % des patients sous prégabaline et 11,7 % des patients recevant le placebo. Des anomalies du fond d'œil ont été observées dans 1,7 % des cas au sein du groupe prégabaline et 2,1 % dans le groupe placebo.

• Propriétés pharmacocinétiques

Les caractéristiques pharmacocinétiques à l'état d'équilibre de la prégabaline sont similaires chez les volontaires sains, chez les patients épileptiques recevant des médicaments antiépileptiques ainsi que chez les patients souffrant de douleurs chroniques.

Absorption

La prégabaline est rapidement absorbée lorsqu'elle est administrée à jeun, les pics plasmatiques apparaissant dans l'heure suivant l'administration d'une dose unique ou de doses multiples. La biodisponibilité orale de la prégabaline est estimée comme

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

étant ≥ 90% et est indépendante de la dose. Après administration répétée du produit, l'état d'équilibre est atteint dans un délai de 24 à 48 heures. Le taux d'absorption de la prégabaline diminue lorsque le médicament est administré avec des aliments, entraînant une diminution de la C_{max} d'environ 25-30% et un retard du t_{max} d'environ 2,5 heures. Toutefois, l'administration de la prégabaline au cours du repas n'entraîne pas d'effet cliniquement significatif sur son taux d'absorption.

Distribution

Les études précliniques ont montré que la prégabaline traverse la barrière hémato-encéphalique chez les souris, les rats et les singes. Il a également été démontré que la prégabaline traverse le placenta chez les rates et est présente dans le lait des rates allaitantes. Chez l'homme, le volume de distribution apparent de la prégabaline après administration orale est d'environ 0,56 l/kg. La prégabaline ne se lie pas aux protéines plasmatiques.

Biotransformation

La prégabaline est très faiblement métabolisée chez l'homme. Après administration d'une dose de prégabaline radio-marquée, environ 98% de la radioactivité retrouvés dans l'urine étaient de la prégabaline sous forme inchangée. Le dérivé N-méthylé de la prégabaline, le principal métabolite de la prégabaline retrouvé dans l'urine, représentait 0,9% de la dose. Dans les études précliniques, aucune racémisation de l'énanthiomère S de la prégabaline en énanthiomère R n'a été mise en évidence.

Élimination

La prégabaline est éliminée de la circulation générale principalement par voie rénale sous forme inchangée. La demi-vie d'élimination de la prégabaline est d'environ 6,3 heures. La clairance plasmatique et la clairance rénale de la prégabaline sont directement proportionnelles à la clairance de la créatinine (voir rubrique « Propriétés pharmacocinétiques » Insuffisance rénale). L'adaptation de la dose chez les patients ayant une fonction rénale diminuée ou traités par hémodialyse est nécessaire (voir rubrique « Posologie et mode d'administration », Tableau 1).

Linéarité / non-linéarité

La prégabaline présente une pharmacocinétique linéaire aux doses journalières recommandées. La variabilité pharmacocinétique inter-individuelle observée avec la prégabaline est faible (< 20%). La pharmacocinétique de la prégabaline administrée à dose multiple est extrapolable à partir de celle obtenue lorsqu'elle est administrée à dose unique. Il n'est donc pas nécessaire d'effectuer des contrôles de routine des concentrations plasmatiques de prégabaline.

Sexe

Les essais cliniques montrent que les concentrations plasmatiques de prégabaline ne sont pas cliniquement différentes entre les hommes et les femmes.

Insuffisance rénale

La clairance de la prégabaline est directement proportionnelle à la clairance de la créatinine. De plus, la prégabaline est éliminée du plasma par hémodialyse (après une hémodialyse de 4 heures, les concentrations plasmatiques de la prégabaline sont réduites d'environ 50%). Etant donné que l'élimination rénale est la voie d'élimination principale, une réduction posologique chez les insuffisants rénaux et un

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

complément de dose après hémodialyse s'avèrent nécessaires (voir rubrique « Posologie et mode d'administration », Tableau 1).

Insuffisance hépatique

Aucune étude pharmacocinétique spécifique n'a été menée chez les insuffisants hépatiques. Etant donné que la pré gabaline ne subit pas de métabolisme important et qu'elle est essentiellement excrétée sous forme inchangée dans l'urine, une insuffisance hépatique ne devrait pas modifier significativement les concentrations plasmatiques de pré gabaline.

Population pédiatrique

La pharmacocinétique de la pré gabaline a été évaluée chez des patients pédiatriques épileptiques (tranches d'âge : de 1 à 23 mois, de 2 à 6 ans, de 7 à 11 ans et de 12 à 16 ans) à des niveaux de dose de 2,5, 5, 10 et 15 mg/kg/jour dans une étude pharmacocinétique et de tolérance.

Après administration orale de pré gabaline chez des patients pédiatriques à jeun, le temps nécessaire pour atteindre le pic plasmatique était en général similaire dans toutes les tranches d'âge. Ce pic était atteint entre 0,5 et 2 heures après administration de la dose.

Les paramètres de C_{max} et d'ASC de la pré gabaline augmentaient de manière linéaire par rapport à l'augmentation de la dose dans chaque tranche d'âge. L'ASC était inférieure de 30 % chez les patients pédiatriques pesant moins de 30 kg en raison d'une plus forte clairance ajustée sur le poids corporel, de 43 %, chez ces patients par comparaison aux patients dont le poids était ≥ 30 kg.

La demi-vie terminale de la pré gabaline était en moyenne de 3 à 4 heures environ chez les patients pédiatriques jusqu'à l'âge de 6 ans et de 4 à 6 heures à partir de l'âge de 7 ans.

L'analyse pharmacocinétique de population a montré que la clairance de la créatinine était une covariable significative de la clairance orale de la pré gabaline, que le poids corporel était une covariable significative du volume de distribution oral apparent de la pré gabaline et que ces corrélations étaient similaires chez les patients pédiatriques et adultes.

La pharmacocinétique de la pré gabaline n'a pas été étudiée chez les patients de moins de 3 mois (voir rubriques « Posologie et mode d'administration », « Effets indésirables » et « Propriétés pharmacodynamiques »).

Sujets âgés (de plus de 65 ans)

La clairance de la pré gabaline tend à diminuer avec l'âge. Cette diminution de la clairance orale de la pré gabaline correspond à la diminution de la clairance de la créatinine liée à l'âge. Une réduction de la dose de pré gabaline peut s'avérer nécessaire chez les patients qui présentent une fonction rénale diminuée en rapport avec l'âge (voir rubrique « Posologie et mode d'administration », Tableau 1).

Mères allaitantes

La pharmacocinétique a été évaluée chez 10 femmes allaitantes recevant 150 mg de pré gabaline toutes les 12 heures (300 mg par jour), et cela au moins 12 semaines après l'accouchement. L'allaitement n'a eu que peu ou pas d'influence sur la pharmacocinétique de la pré gabaline. A l'état d'équilibre, la pré gabaline a été

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

excrétée dans le lait maternel à des concentrations moyennes égales à environ 76 % des concentrations plasmatiques maternelles. La quantité ingérée par le nourrisson via le lait maternel (en supposant une consommation de lait moyenne de 150 ml/kg/j) d'une mère recevant 300 mg/j ou la dose maximale de 600 mg/j a été estimée respectivement à 0,31 ou 0,62 mg/kg/j. Ces quantités correspondent à environ 7 % de la dose maternelle quotidienne totale rapportée au poids (mg/kg).

• **Données de sécurité préclinique**

Dans les études conventionnelles de pharmacologie de sécurité chez l'animal, la prégabaline a été bien tolérée à des doses cliniquement pertinentes. Dans les études de toxicité à doses répétées chez le rat et le singe, des effets sur le SNC ont été observés, parmi lesquels une hypoactivité, une hyperactivité et une ataxie. Une incidence accrue d'atrophie rétinienne communément observée chez les rats albinos âgés a été constatée après une exposition prolongée à la prégabaline ≥ 5 fois à l'exposition moyenne chez l'homme à la dose clinique maximale recommandée.

La prégabaline ne s'est pas révélée tératogène chez la souris, le rat et le lapin. Une toxicité fœtale chez le rat et le lapin est uniquement apparue lors d'expositions largement supérieures à l'exposition chez l'homme. Dans les études de toxicité pré- et postnatales, la prégabaline a induit une toxicité de la descendance chez le rat lors d'expositions > 2 fois la dose maximale recommandée chez l'homme.

Les effets indésirables observés sur la fertilité chez les rats mâles et femelles n'ont été observés qu'à des doses nettement supérieures aux doses thérapeutiques. Les effets indésirables observés sur l'appareil reproducteur mâle et sur les spermatozoïdes ont été réversibles et n'ont été observés qu'à des doses nettement supérieures aux doses thérapeutiques ou étaient associés à un processus dégénératif spontané de l'organe reproducteur mâle chez le rat. Ces effets sont donc considérés comme ayant peu ou pas de pertinence clinique.

La prégabaline n'est pas génotoxique comme le montrent les résultats d'une batterie de tests *in vitro* et *in vivo*.

Des études de carcinogénicité de deux ans ont été menées avec la prégabaline chez le rat et la souris. Aucune tumeur n'a été observée chez le rat lors d'expositions atteignant jusqu'à 24 fois l'exposition moyenne chez l'homme correspondant à la dose clinique maximale recommandée de 600 mg/jour. Chez la souris, aucune augmentation de l'incidence de tumeurs n'a été observée à des expositions similaires à l'exposition moyenne chez l'homme, mais une augmentation de l'incidence des hémangiosarcomes a été observée à des expositions supérieures. Le mécanisme non génotoxique de la formation de tumeurs induite par la prégabaline chez la souris implique des modifications plaquettaires et une prolifération associée de cellules endothéliales. Ces modifications plaquettaires n'ont pas été retrouvées chez le rat ou chez l'homme, sur la base des résultats cliniques à court ou à long terme. Il n'y a aucune preuve suggérant qu'il existe un tel risque chez l'homme.

Chez le rat jeune, les données de toxicité n'étaient pas qualitativement différentes de celles observées chez le rat adulte. Les rats jeunes sont cependant plus sensibles. Aux doses thérapeutiques, des signes cliniques évidents d'hyperactivité du SNC et de bruxisme ainsi que des modifications de la croissance (suppression transitoire de la prise de poids) ont été observés. Des effets sur le cycle oestral ont été observés à

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

des doses correspondant à 5 fois l'exposition thérapeutique chez l'homme. Une diminution de la réponse acoustique a été observée chez les rats jeunes 1 à 2 semaines après exposition à des doses 2 fois supérieures à la dose thérapeutique humaine. Neuf semaines après exposition, cet effet n'était plus observé.

DONNÉES PHARMACEUTIQUES

• Liste des excipients

Gélules : lactose monohydraté, amidon de maïs, talc.

Enveloppes des gélules : gélatine, dioxyde de titane (E171), laurylsulfate de sodium, silice colloïdale anhydre, eau purifiée, oxyde de fer rouge (E172) (pour les gélules à 75, 100, 200 et 300 mg). Encre d'impression : gomme laque, oxyde de fer noir (E172), propylène glycol, hydroxyde de potassium.

Solution buvable : parahydroxybenzoate de méthyle (E218), parahydroxybenzoate de propyle (E216), phosphate dihydrogéné de sodium, anhydre, phosphate de disodium, anhydre (E339), sucralose (E955), arôme artificiel de fraise (contient de petites quantités d'éthanol (alcool)), eau purifiée

• Durée de conservation

Gélule : 3 ans. Solution buvable : 2 ans

• Précautions particulières de conservation

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

• Nature et contenu de l'emballage extérieur

Gélule : Plaquettes en PVC/Aluminium contenant 56, 84 ou 100 gélules. 100 x 1 gélules en plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l'unité.

Solution buvable : Flacon blanc en polyéthylène haute densité (HDPE) avec bouchon en polyéthylène contenant 473 ml de solution, dans une boîte en carton. La boîte contient également une seringue de 5 ml graduée destinée à la voie orale et un adaptateur à pression pour bouteille (PIBA) dans un emballage transparent en polyéthylène.

• Précautions particulières d'élimination et autres manipulations

Méthode d'administration de la solution buvable :

1. Ouvrir le flacon et lors de la 1^{ère} utilisation, insérer l'adaptateur à pression pour bouteille (PIBA) sur le goulot (Figures 1 et 2).
2. Insérer la seringue dans le PIBA et prélever le volume nécessaire à partir du flacon renversé (Figures 3 et 4).
3. Retirer la seringue remplie du flacon en position verticale (Figures 5 et 6).
4. Vider le contenu de la seringue directement dans la bouche (Figure 7). Répéter les étapes 2 à 4 pour obtenir la dose nécessaire (Tableau 2)

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

5. Rincer la seringue et replacer le bouchon sur le flacon (en laissant le PIBA en place dans le goulot du flacon) (Figure 8 et 9).



Figure 1



Figure 2



Figure 3



Figure 4



Figure 5



Figure 6



Figure 7



Figure 8



Figure 9

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

Tableau 2. Prélèvements à la seringue pour délivrer la dose prescrite de Lyrica

Dose de Lyrica (mg)	Volume total de solution (ml)	Premier prélèvement de la seringue (ml)	Second prélèvement de la seringue (ml)	Troisième prélèvement de la seringue (ml)
25	1,25	1,25	Non nécessaire	Non nécessaire
50	2,5	2,5	Non nécessaire	Non nécessaire
75	3,75	3,75	Non nécessaire	Non nécessaire
100	5	5	Non nécessaire	Non nécessaire
150	7,5	5	2,5	Non nécessaire
200	10	5	5	Non nécessaire
225	11,25	5	5	1,25
300	15	5	5	5

• Numéro d'AMM, prix et conditions de prescription et délivrance

Modèle ville :

Lyrica, 25 mg, 56 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium : n°34009 365 127 0 2 (EU/1/04/279/003) – 11,27 €

Lyrica, 25 mg, 84 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium : n°34009 365 135 3 2 (EU/1/04/279/004) – 17,15 €

Lyrica, 50 mg, 84 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium : n°34009 365 128 7 0 (EU/1/04/279/009) – 28,92 €

Lyrica, 75 mg, 56 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium : n°34009 365 129 3 1 (EU/1/04/279/012) – 26,71 €*

Lyrica, 100 mg, 84 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium : n°34009 365 130 1 3 (EU/1/04/279/015) – 39,04 €*

Lyrica, 150 mg, 56 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium : n°34009 365 131 8 1 (EU/1/04/279/018) – 33,87 €*

Lyrica, 200 mg, 84 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium : n°34009 365 132 4 2 (EU/1/04/279/021) – 49,05 €*

Lyrica, 300 mg, 56 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium : n°34009 365 133 0 3 (EU/1/04/279/024) – 49,05 €*

Lyrica, 20 mg/ml, solution buvable dans 1 flacon en polyéthylène haute densité (PEHD) de 473 ml avec seringue pour administration orale : n°34009 417 014 7 4 (EU/1/04/279/044) – 46,20 €

* A compter du 1^{er} septembre 2016

Modèle hôpital :

MENTIONS LÉGALES LONGUES DE GAMME
Lyrica® 20 MG/ML SOLUTION BUVABLE
Lyrica® 25 MG, 50 MG, 75 MG, 100 MG, 150 MG, 200 MG ET 300 MG GÉLULES

Lyrica, 25 mg, 100 x 1 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l'unité : n°34009 565 814 1 2 (EU/1/04/279/005)

Lyrica, 50 mg, 100 x 1 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l'unité : n°34009 565 815 8 0 (EU/1/04/279/010)

Lyrica, 75 mg, 100 x 1 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l'unité : n°34009 565 816 4 1 (EU/1/04/279/013)

Lyrica, 100 mg, 100 x 1 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l'unité : n°34009 565 817 0 2 (EU/1/04/279/016)

Lyrica, 150 mg, 100 x 1 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l'unité : n°34009 565 818 7 0 (EU/1/04/279/019)

Lyrica, 200 mg, 100 x 1 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l'unité : n°34009 565 819 3 1 (EU/1/04/279/022)

Lyrica, 300 mg, 100 x 1 gélules sous plaquettes en PVC/Aluminium prédécoupées pour délivrance à l'unité : n°34009 565 820 1 3 (EU/1/04/279/025)

Liste I.

Remb. Séc. Soc à 65 %.

Collect.

Non remboursable et non agréé aux assurés sociaux et collectivités dans l'indication "Trouble anxieux généralisé".

EXPLOITANT : PFIZER PFE FRANCE, 23-25, avenue du Dr Lannelongue, 75014 Paris - Tel (information médicale) : 01 58 07 34 40.

® marque déposée.

Date de révision du texte : 24 juin 2015.

Référence interne Pfizer : Version n° 002-08/16.